

blique au sud de la ligne 45e. Qu'on me permette de signaler l'absolue fausseté de cette allégation. Faites abstraction pour le moment, si vous le voulez, de la communauté d'origine, d'allégeance et de traditions; ne tenez compte que de l'aspect purement économique de la question; fixez un chiffre représentant une contribution raisonnable de notre part aux frais de la défense effective de l'empire; d'autre part, faites l'estimation des frais que nous imposerait la défense du territoire à la fois sur terre et sur mer, dans la supposition où le Canada serait une nation indépendante, désireuse de se faire respecter. Je suis parfaitement convaincu que, même en n'examinant la question qu'à ce point de vue purement pratique, vous seriez contraints de conclure en faveur de l'opportunité de notre participation à la défense de l'empire. Les grands leaders conservateurs des anciens jours, sir John Macdonald et sir Georges-Etienne Cartier, s'étaient parfaitement rendu compte de la vérité que je viens d'énoncer. Les articles relatifs à la guerre font allusion à la marine dans les termes caractéristiques qui suivent:

La marine sous les auspices de la bonne et divine Providence de laquelle dépend surtout la sécurité du royaume.

Voici en quels termes Gladstone s'exprimait en 1878:

Désormais la puissance de l'Angleterre ne reposera pas tant sur des alliances avec de grands états militaires mais plutôt sur l'excellence et la suprématie de sa marine de guerre marine aussi puissante que toutes celles de l'Europe réunies.

Si nous jouissons de la justice, de la liberté, des institutions britanniques, si nous avons pour apanage ce merveilleux et magnifique pays du Canada débordant de promesses d'avenir, si toutes ces bénédictions sont nôtres sous l'égide de la Providence, c'est grâce à la protection de la marine de l'Angleterre. Une autorité très reconnue aux Etats-Unis en matière de marine, le capitaine Mahan, a établi dans son livre très estimé que toutes les grandes guerres dont le monde a été témoin, c'est une victoire navale qui a assuré la suprématie. En voici un exemple frappant:

A Trafalgar ce n'est pas Villeneuve qui a essuyé une défaite, c'est Napoléon qui a été vaincu; ce n'est pas Nelson qui a triomphé, c'est l'Angleterre qui a été sauvée.

Je pourrais aussi citer les paroles du secrétaire actuel pour les Colonies, sir Edward Grey, qui, en juin 1909, exprimait l'opinion suivante quant à la nécessité d'une marine de guerre en vue d'assurer la stabilité de l'empire:

La marine est la commune garantie de stabilité de l'empire tout entier. Si jamais elle faillit à cette tâche, l'examen de toute autre

M. R. L. BORDEN.

question deviendra oiseux; et c'est pourquoi notre grand souci, non seulement en Angleterre, mais dans les colonies autonomes d'outre-mer doit être de maintenir la marine dans ce rôle.

J'en viens maintenant, monsieur l'Orateur, au projet de résolution du mois de mars de 1909, et je n'hésite pas à dire ceci: après avoir prêté l'oreille à toutes les objections qui ont été faites à l'adoption de ce projet de résolution, voté unanimement par la Chambre, après avoir mûrement examiné toutes les critiques qui en ont été faites, parlant dans les mêmes conditions qui existaient alors, je donnerais aujourd'hui mon appui à la mesure comme je l'ai fait en mars 1909. Je suis convaincu que le gouvernement de parti n'est pas celui qui convient en matière internationale et de défense; je suis convaincu de l'opportunité, toutes les fois qu'il est possible de le faire, d'aborder la solution de ces questions en dehors de tout esprit de parti. C'est du reste ce que se sont efforcés de faire les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, dans les relations de l'empire avec l'étranger.

Je sais bien qu'on a prétendu, et avec quelque raison, que nous Canadiens ne saurions convenablement participer d'une manière permanente à la défense navale de l'empire, à moins d'être consultés à l'égard des guerres dans lesquelles la Grande-Bretagne pourra s'engager. Tout d'abord, je ne crois pas qu'à l'avenir la Grande-Bretagne entreprenne une guerre importante,—à moins d'y être engagée de vive force par ses rivaux, sans consulter au préalable les grandes provinces de l'empire. J'ai quelque sujet de parler ainsi, car on n'a pas oublié que la Grande-Bretagne avant de s'engager dans la guerre de l'Afrique du Sud, qui lui fut en définitive imposée, s'adressa aux grandes colonies de l'empire, notamment au Canada, en vue de connaître leur avis. Et le très honorable premier ministre, de son siège dans cette enceinte, soumit en 1899 un projet de résolution par lequel la Chambre déclarait son approbation des efforts que faisait la Grande-Bretagne pour améliorer la situation de ses sujets dans la république du Transvaal. Je n'ai pas oublié quelle déclaration me fit dans cette circonstance un des partisans du très honorable premier ministre, qui n'occupe plus un siège au milieu de nous, mais partisan des plus fidèles et des plus habiles du leader de la droite. J'appuierai, je voterai en faveur de ce projet de résolution, me dit-il, mais à la condition que si cette guerre se poursuit dans l'Afrique du Sud, le Canada secondera de toutes ses forces la mère patrie. Ma conviction, monsieur l'Orateur, c'est que dorénavant, les nations autonomes composant l'empire auront leur mot à dire à l'occasion de toute guerre. Il serait imprudent de vouloir prophétiser ce que l'avenir nous réserve, mais